

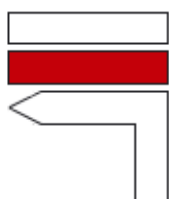
## Le changement de direction

Pour prévenir le promeneur d'un changement de direction, on rajoute à la balise de continuité :

- sur un GRP® : une flèche jaune indiquant la direction à suivre.



- sur un GR® : une flèche blanche indiquant la direction à suivre.



- sur un PR : une flèche jaune indiquant la direction à suivre.



- Pour les itinéraires équestres, le changement de direction est signalé par des traits horizontaux et verticaux de 2 cm de large, de couleur orange, et formant une flèche vers la gauche ou vers la droite dans un cadre de 10x7 cm.



- Pour les itinéraires VTT, l'orientation de la balise est choisie en fonction de la direction (tout droit : pointe du triangle vers le haut et rond en bas ; vers la droite : pointe vers la droite et idem pour la gauche).



## La mauvaise direction

Le balisage de «mauvaise direction» est représenté par une croix de St André indiquant qu'il ne faut pas s'engager sur cette voie



*Pour les itinéraires équestres, ce balisage est constitué de deux traits de couleur orange de 2 cm de large et formant une croix dans un cadre de 10x10 cm.*



*Pour les itinéraires VTT, la balise de continuité est barrée d'une croix rouge.*

